



REDIGER SES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Selon Vancouver

Bibliothèques de l'uB
Bibliothèque de Médecine-Pharmacie
7, Boulevard Jeanne d'Arc 21000 – Dijon
03.80.39.33.23

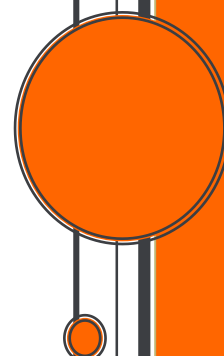


TABLE DES MATIERES

GENERALITES	2
REDACTION DES REFERENCES	5
I / ARTICLES DE REVUES	5
1. Article papier standard.....	5
2. Article d'une revue en ligne.....	5
3. Article publié dans une revue avec pagination continue.....	6
4. Article collectif (écrit par un groupe, une institution, un comité...)	6
5. Article anonyme (sans auteur)	6
6. Article issu du supplément d'un volume ou tome	7
7. Article issu du supplément d'un numéro.....	7
8. Article issu d'un numéro sans volume	8
9. Article issu d'un bulletin sans numéro ni volume	8
10. Type d'article indiqué (lettre, résumé, abstract...)	8
II / OUVRAGES, NORMES, CONSENSUS... ..	9
1. Ouvrage papier standard.....	9
2. Ouvrage en ligne	9
3. Chapitre d'ouvrage.....	10
4. Recommandations et consensus.....	10
5. Mémoires et thèses	11
6. Dictionnaires	11
7. Conférence ou congrès	12
8. Le cas particulier des traités EMC (Encyclopédie Médico-Chirurgicale).....	13
9. Publications officielles : décrets, lois, circulaires	13
10. Brevets	13
III RESSOURCES ELECTRONIQUES	14
1. Sites Internet.....	14
IV FIGURES ET TABLEAUX.....	15
1. Les tableaux	15
2. Les illustrations	16
3. La liste des tableaux et des figures.....	17
4. Dans la bibliographie	17

GENERALITES

Ce guide a pour objectif de vous aider à rédiger votre bibliographie selon la norme de Vancouver et selon les différents types de documents et de supports.

Qu'est- ce qu'une bibliographie ?

- ☞ C'est la liste de tous les documents (article, tableaux...) cités dans votre texte et que vous avez utilisés pour traiter votre sujet.
- ☞ La bibliographie est composée de références bibliographiques.
- ☞ Une référence bibliographique contient au minimum l'auteur, le titre de l'article ou du chapitre, le titre de la revue ou de l'ouvrage, l'éditeur et l'année de publication.

Pourquoi faire une bibliographie ?

- ☞ La bibliographie doit permettre aux lecteurs l'identification fiable et sans ambiguïté des documents cités.
- ☞ Elle contribue à l'argumentation scientifique de votre travail et permet d'apprécier la qualité de votre recherche d'informations.
- ☞ Pour en faciliter la lecture, la bibliographie obéit à des règles de présentation rigoureuses.

Pourquoi citer ses sources ? **Pour respecter le DROIT D'AUTEUR et éviter le PLAGIAT.**

Comment présenter sa bibliographie ?

- ☞ La norme retenue en santé est la norme de VANCOUVER.
- ☞ Cette norme établit des règles d'appels de citation (dans le corps du texte), de rédaction et de ponctuation des références bibliographiques (dans la bibliographie).
- ☞ Les références dans le texte = les appels de citations
 - chaque référence mentionnée est numérotée en chiffre arabe entre parenthèses par ordre d'apparition dans la thèse.

Exemple : Comme le dis JJJJ « » (1)

- Si une référence est appelée plusieurs fois, elle garde le même numéro.
- Lorsqu'on fait appel à plusieurs références, leurs numéros sont placés par ordre croissant et séparés par des virgules

Exemple : (2, 7, 11) = les références numéros 2, 7 et 11 sont citées

- Lorsqu'on cite plusieurs références successivement, seuls le premier et le dernier numéro sont notés, séparés par un tiret.

Exemple : (2-5) = les références numéros 2, 3, 4 et 5 sont citées

☞ La liste des références bibliographiques = la bibliographie

☞ Elle se place à la toute fin du travail : juste après le texte de la thèse et avant les annexes.

- Elle est constituée de **TOUTES** les références que vous avez utilisées.

- Chaque référence est constituée de plusieurs zones, organisées selon un ordre précis. Chaque zone est séparée par un caractère spécial (point, point-virgule)

Pour vous aider à rédiger votre bibliographie, il existe des logiciels comme **ZOTERO**

- La bibliographie est **classée par numéro d'appel et par ordre croissant des références citées dans le texte.**

☞ Soyez très vigilants et attentifs dans votre prise de note et relevez des informations fiables.

☞ Vérifiez la validité scientifique des sites internet et privilégiez les sites institutionnels ou de renommée internationale.

☞ Toutes vos références doivent être présentées de manière HARMONISEE et HOMOGENE

(casse, police, ponctuation sont les mêmes pour toute la bibliographie)

Adoptez un **style de présentation unique** et gardez-le !

Même si vous utilisez un logiciel comme Zotero,
**prévoyez du temps pour réaliser votre
bibliographie !**

En cas de doute ou d'interrogation, n'hésitez pas
à **prendre contact avec nous.**

Nous proposons des **ateliers documentaires** dédiés
à Zotero et à la recherche documentaire

Inscrivez-vous !

REDACTION DES REFERENCES

NB : Toutes les informations dans les encadrés sont exhaustives. En fonction du document que vous référencez vous devrez peut-être adapter les éléments à mentionner.

I / ARTICLES DE REVUES

1. Article papier standard

Nom de famille Initiale du prénom. Titre de l'article. Titre abrégé du périodique. Année Mois jour; Volume(numéro):page début-page fin.

Léauté-Labrèze C. Traitement par propranolol des hémangiomes infantiles. Archives de Pédiatrie. 2015 avr;22(4):452-5.



*En théorie on indique dans la référence TOUS les auteurs par ordre d'apparition dans l'article. Toutefois, **s'il y a plus de six auteurs, il est toléré de ne citer que les 6 premiers** et de remplacer les autres par « et al. » (Abréviation de : et alii, et les autres).*



Le numéro de volume peut être un numéro de tome

2. Article d'une revue en ligne

Nom de famille Initiale du prénom. Titre de l'article. Titre abrégé du périodique[en ligne]. Année Mois jour [date de consultation]; Volume(numéro):page début-page fin. Disponible: *adresse url*

Bonnet A, Lavand'homme P, France M-N, Reding R, De Kock M. Identification du risque de douleur chronique après hépatectomie pour don de foie par les trajectoires de douleur. Annales Françaises d'Anesthésie et de Réanimation[en ligne]. 2012 déc [consulté le 13 janvier 2015];31(12):945-9. Disponible : <http://www.em-premium.com/article/773077>



La présentation est la même que pour un article papier. On ajoute [En ligne] comme type de document, [consulté le ...] et « Disponible : » suivi de l'URL de l'article.

[Retour au sommaire](#)

3. Article publié dans une revue avec pagination continue

Nom de famille Initiale du prénom. Titre de l'article. Titre abrégé du journal. Année; Volume : page début – page fin.

Halpern SD, Ubel PA, Caplan AL. Solid-organ transplantation in HIV-infected patients. N Engl J Med. 2002;347:284-7.



Seule la pagination change : le mois et le numéro de publication peuvent être supprimés

4. Article collectif (écrit par un groupe, une institution, un comité...)

Nom de l'organisme. Titre de l'article. Titre abrégé du périodique. Année Mois jour; Volume(numéro): page début – page fin.

European Association For The Study Of The Liver. EASL Clinical Practice Guidelines: management of chronic hepatitis B. J Hepatol. 2009 Feb;50(2):227-42.



Le nom du groupe remplace les noms des auteurs.

5. Article anonyme (sans auteur)

Titre de l'article. Titre abrégé du journal. Année mois jour ; Volume (numéro) : page début – page fin.

Herbal medicines - what do clinicians know? Drug Ther Bull. 2010 Apr;48(4):46-7.

[Retour au sommaire](#)

6. Article issu du supplément d'un volume ou tome

L'article se trouve dans le supplément d'un volume. Un volume correspond la plupart du temps à une année de publication. Pour certaines revues, il n'y a pas de volume ou tome.

Nom de famille Initiale du prénom. Titre de l'article. Titre abrégé du périodique. Année mois jour; Volume: Suppl numéro du supplément : Spage début – page fin.

Geraud G, Spierings EL, Keywood C. Tolerability and safety of frovatriptan with short- and long-term use for treatment of migraine and in comparison with sumatriptan. Headache. 2002;42 Suppl 2:S93-9.



La mention de supplément apparaît à deux reprises :

- *Après l'indication de volume en écrivant « Suppl »*
- *Après les deux points en écrivant une initiale (en général S mais parfois i ou une autre lettre...)*

7. Article issu du supplément d'un numéro

L'article se trouve dans le supplément d'un numéro. Un numéro correspond à un bulletin précis.

Nom de famille Initiale du prénom. Titre de l'article. Titre abrégé du journal. Année mois jour; Volume (numéro, Suppl numéro du supplément): Spage début – page fin.

Fonacier LS, Dreskin SC, Leung DYM. Allergic skin diseases. Journal of Allergy and Clinical Immunology. 2010 févr ;125(2, Suppl 2):S138-49.



Traduction : l'article est issu du supplément 2 du numéro 2 du volume 125

[Retour au sommaire](#)

8. Article issu d'un numéro sans volume

Nom de famille Initiale du prénom. Titre de l'article. Titre abrégé du journal. Année mois jour; (numéro) : page début – page fin.

Banit DM, Kaufer H, Hartford JM. Intraoperative frozen section analysis in revision total joint arthroplasty. Clin Orthop. 2002;(401):230-8.



Le numéro du volume est absent : on écrit directement le numéro entre parenthèses après le point-virgule.

9. Article issu d'un bulletin sans numéro ni volume

Nom de famille Initiale du prénom. Titre de l'article. Titre abrégé du journal. Année mois jour: page début – page fin.

Browell DA, Lennard TW. Immunologic status of the cancer patient and the effects of blood transfusion on antitumor responses. Curr Opin Gen Surg. 1993:325-33.



On écrit directement la pagination après la date, introduite par « : »

10. Type d'article indiqué (lettre, résumé, abstract...)

Nom de famille Initiale du prénom. Titre [résumé]. Titre abrégé du journal. Année mois jour; Volume(numéro du bulletin) : page début – page fin.

Lofwall MR, Strain EC, Brooner RK, Kindbom KA, Bigelow GE. Characteristics of older methadone maintenance (MM) patients [abstract]. Drug Alcohol Depend. 2002;(66 Suppl 1):S105.A.



On indique le type de document entre crochets après le titre.

[Retour au sommaire](#)

II / OUVRAGES, NORMES, CONSENSUS...

1. Ouvrage papier standard

Nom du/des auteurs Initiale du prénom. **Titre de l'ouvrage.** **Numéro de réédition éd.** **Ville:** **Nom de l'éditeur;** **année.** **pagination.** (Titre de la collection; numéro de la collection).

Dussol A. Le médicament générique. Paris: Presses universitaires de France; 2009. 127 p. (Que sais-je?; 3875).

Zahalka J-P. Les plantes en pharmacie : propriétés et utilisations. 2e éd. Paris: Ed du Dauphin; 2009. 269 p.



- Comme pour les revues, le nombre d'auteurs peut être limité à 6.
- Il est nécessaire de mentionner le numéro de réédition (si ça en est une) suivi de la mention « éd. »
- Il faut mentionner la ville et le nom de l'éditeur
- La date ne fait mention que de l'année.

2. Ouvrage en ligne

Nom du/des auteurs Initiale du prénom. **Titre de l'ouvrage [en ligne].** **Numéro d'édition éd.** **Ville:** **Nom de l'éditeur;** **année d'édition [date de consultation].** **pagination.** (Titre de la collection; numéro de la collection).
Disponible: adresse URL

Sicard D. L'éthique médicale et la bioéthique [en ligne]. 2e éd. mise à jour. Paris : Presse universitaire de France; 2011 [consulté le 16/06/2011]. 128 p. (Que sais-je? Sciences ; 2422). Disponible : <http://www.cairn.info/l-ethique-medicale-et-la-bioethique--9782130586623.htm>



- Comme pour les revues on précise la mention **[en ligne]** ainsi que la **date de consultation** du livre et l'adresse **URL**
- L'auteur peut être un organisme (ex : Académie nationale de pharmacie)
- En cas d'ouvrage collectif, on indique en auteur le nom du directeur de publication (dir.) ou l'éditeur scientifique (éd.) ou le coordinateur (coord.)

Wehrlé P, dir. Pharmacie galénique : formulation et technologie pharmaceutique. Paris: Maloine; 2007. 359 p. (Collection études et diplômes en pharmacie).

[Retour au sommaire](#)

3. Chapitre d'ouvrage

Auteur(s) du chapitre Initiale(s) du prénom. **Titre du chapitre.** In: **Nom de l'auteur de l'ouvrage** Initiale du prénom, fonction. **Titre de l'ouvrage.** **Numéro d'édition éd.** **Ville:** **Nom de l'éditeur; année.** **p.** page début du chap- **page fin du chap**(Titre de la collection; numéro de la collection).

Le Leot X. Polyarthrite rhumatoïde de l'adulte. In: Bardin T, Orcel P, éditeurs. Traité de thérapeutique rhumatologique. Paris: Flammarion Médecine-Sciences; 2007. p. 397-412.

4. Recommandations et consensus

Nom de l'organisme auteur. **Titre de la recommandation.** **Intitulé de la recommandation ou du consensus.** **Ville:** **Organisme éditeur; année.**

Haute Autorité de Santé. Manifestations dépressives à l'adolescence : repérage, diagnostic et prise en charge en soins de premier recours. Recommandation de bonne pratique. Paris : HAS ; 2014



L'organisme éditeur peut être différent de l'organisme auteur.

Société Française d'Anesthésie et de Réanimation. Nutrition artificielle périopératoire en chirurgie programmée de l'adulte [En ligne]. Conférence de consensus : recommandations du jury : texte court. Paris : SFAR ; 1994 [mis à jour en 2013 et consulté le 9/07/2015]. Disponible : <http://www.sfar.org/accueil/article/23/nutrition-artificielle-peroperatoire-en-chirurgie-programmee-de-l-adulte-cc-1994>



- *La conférence de consensus peut avoir un numéro*
- *La conférence de consensus peut porter un titre*
- *Il peut y avoir des organismes co-auteurs : les citer dans leur ordre d'apparition*

Société Française d'Anesthésie et de Réanimation. Prévention des infections nosocomiales en réanimation-transmission croisée et nouveau-né exclus [En ligne]. 5^e conférence de consensus commune SFAR-SRLF. Paris : SFAR, SRLF [mis à jour 11/04/2013 et consulté le 9/07/2015]. Disponible : <http://www.sfar.org/article/102/prevention-des-infections-nosocomiales-en-reanimation-ndash-transmission-croisee-et-nouveau-ne-exclus-cc-2008>

[Retour au sommaire](#)

5. Mémoires et thèses

Nom de l'auteur Initiale du prénom. **Titre.** **Pagination.** **Mention du travail universitaire :** Discipline : Université de soutenance : année.

Bonnot Romain Pascal. L'apothicairerie d'Alise Sainte Reine. 94 f. Thèse d'exercice : Pharmacie : Dijon : 2010.



Si la thèse est en ligne, on ajoute les mentions [en ligne], « consulté le » et « Disponible » : adresse URL de la thèse.

Baruffi Julie. Soleil : ami ou ennemi ? : bénéfices et risques : l'avis des étudiants de pharmacie de Nantes [en ligne]. 252 f. Thèse d'exercice : Pharmacie : Nantes : 2010 [consulté le 16/06/2015]. Disponible: <http://archive.bu.univ-nantes.fr/pollux/show.action?id=1d3c95f6-7a3c-4be2-9ffa-52066c097683>

6. Dictionnaires

Titre de l'ouvrage. **Numéro d'édition** (si indiqué) **éd.** **Lieu d'édition:** **Nom de l'éditeur;** **année d'édition.** **Pagination complète de l'ouvrage ou page(s) consultée(s).** (Titre de la collection; numéro de la collection).

Vidal de la famille: le dictionnaire des médicaments. 15e éd. Issy-les-Moulineaux: Vidal; 2009. p. 142-45.



On peut également préciser le terme recherché

Dictionnaire illustré des termes de médecine Garnier-Delamare. 30ème édition. Paris : Maloine ; 2009. Asphyxie ; p. 78-9.



Pour un dictionnaire consulté sur Internet, on ajoute les mentions [En ligne], « consulté le » et « Disponible : adresse URL »

Encyclopædia Universalis [en ligne]. Paris: Encyclopædia Universalis s.a.;2008 [consulté le 16/06/2011]. Disponible: <http://www.universalis-edu.com/>

[Retour au sommaire](#)

7. Conférence ou congrès

a. Actes de congrès avec directeur scientifique

Nom du directeur, Initiale du prénom, dir. Titre du congrès; date du congrès; ville. Lieu d'édition: Nom de l'éditeur; année d'édition. pagination. (Titre de la collection ; numéro de la collection).

Yuan JX, Ward JP, editors. Membrane receptors, channels and transporters in pulmonary circulation : proceedings of the 2008 Grover Conference on the Pulmonary Circulation; 2008 Sept 3-7; Sedalia, CO. New York: Humana Press; 2010. 501 p. (Advances in experimental medicine and biology; vol. 661).

b. Actes de congrès avec un titre

Titre du congrès. Nom du congrès ; date du congrès ; Ville. Lieu d'édition: Nom de l'éditeur; année d'édition. pagination. (Titre de la collection; numéro de la collection).

Cancer de la thyroïde, Cancer des lèvres. 41e Congrès de la Société française de carcinologie cervico-faciale; 28-29 Nov 2008; Deauville. Sèvres: EDK; 2010. 253 p.

c. Actes de congrès sans titre

Nom de l'éditeur scientifique ou de l'organisme. Nom du congrès; date du congrès; Ville. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur; année d'édition.

Association mondiale de droit médical. 16e congrès mondial de droit médical; 7-11 août 2006; Toulouse, France. Bordeaux: les Études hospitalières; 2006. 3 vol.

d. Communication dans un congrès

Nom de l'auteur Initiale du prénom. Titre de la communication. In: Nom de l'auteur Initiale du prénom, fonction. Titre du congrès; date du congrès; Ville. Lieu d'édition: Nom de l'éditeur; année d'édition. pagination. (Titre de la collection; numéro de la collection).

Leonardi C. Efficacité à long terme des nouveaux traitements utilisés dans le psoriasis. In: Charlat I, réd. Nouvelles prises en charge du psoriasis: compte rendu d'après le Sero Symposium International; 7 et 8 avril 2006; Berlin. Paris: Masson; 2007. p. 24-27

[Retour au sommaire](#)

8. Le cas particulier des traités EMC (Encyclopédie Médico-Chirurgicale)



Les traités EMC ne suivent pas la convention de Vancouver : Elsevier Masson a sa propre manière de référencer ses fascicules.

La présentation de l'éditeur est à privilégier : elle est présentée en bas de chaque première ou dernière page du fascicule.

Nom de l'auteur Initiale du prénom. Titre du fascicule. EMC- Discipline Année : page de début-page de fin [Numéro du fascicule]

Gérard Helft, Jean-Philippe Metzger. Ischémie myocardique silencieuse. EMC - Cardiologie 2003:1-8 [Article 11-030-C-10]

9. Publications officielles : décrets, lois, circulaires

Auteur (en règle générale, la France et ses ministères). Titre du texte ou du code. Date complète du JO, pagination.

France. Ministère de la santé et des sports. Arrêté du 22 mars 2010 portant additif n°88 à la Pharmacopée. JORF n°0071 du 25 mars 2010, p. 5863.

France. Code de la santé publique. Article L5125-1-1 A Créé par LOI n°2009-879 du 21 juillet 2009. JORF n°0167 du 22 juillet 2009, p. 12184.



D'une manière générale, la référence doit être indiquée telle qu'elle apparaît dans la version imprimée du Journal Officiel de la République française (lois et décrets).

10. Brevets

Nom de l'auteur Initiale du prénom. Titre du brevet. Nom du déposant. Pays. Numéro de dépôt du brevet.

Piancastelli S. Dispositif et appareil pour fractionnement et perfusion d'un médicament radioactif. TEMA SINERGIE S R L. Italie. EP2179758 (A2).

[Retour au sommaire](#)

III RESSOURCES ELECTRONIQUES

1. Sites Internet

Nom de l'auteur Initiale du prénom. Titre de la page [en ligne]. Lieu d'édition : éditeur ; année d'édition [date de consultation]. Disponible : adresse url

IREPS Bourgogne. Episanté Bourgogne : portail de la santé publique [en ligne]. Dijon : IREPS ; 2014 [consulté le 6 juillet 2015]. Disponible : <http://www.episante-bourgogne.org/>



L'auteur peut être une personne physique ou un organisme.



S'il n'y a pas d'auteur identifiable, débutez la référence par le titre de la page

Société Française de Mycologie Médicale [en ligne]. Paris: The Society; [consulté le 6/07/2015]. Disponible : <http://sfmm.pagesperso-orange.fr/>



Les messages électroniques circulant sur des listes de diffusion et des blogs sont considérés comme des messages à caractère privé et ne sont généralement pas admis dans la bibliographie. Toutefois, ils peuvent être insérés dans le texte entre parenthèses en précisant la date du message, l'émetteur et le destinataire du message.



Pour une sous - page de site web, on indiquera le titre de la sous page à la suite de la date d'édition ainsi qu'une estimation du nombre d'écrans

Haute Autorité de Santé [en ligne]. Paris : HAS ; ©2012-2015. Bulletin officiel : avis du collège de la HAS ; [3 écrans]. Disponible : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/r_1486352/fr/la-has-bulletin-officiel-avis-du-college-portlet-colonne-accueil



En fonction des indications fournies par les sites, il faudra indiquer les dates de mise à jour et de modification des pages consultées. Ces données précèdent la date de consultation.

Centre National Hospitalier d'information sur le Médicament. Thériaque [en ligne]. Paris: CNHIM; 2011 [mis à jour le 16/06/2011; consulté le 16/06/2011]. Disponible: <http://www.theriaque.org/>

[Retour au sommaire](#)

IV FIGURES ET TABLEAUX



Les tableaux et les illustrations que vous utilisez sont systématiquement accompagnés d'une légende ou d'un titre, selon leur typologie.

Les illustrations et les tableaux font l'objet d'un double référencement :

- La bibliographie : pour localiser et identifier **la source** qui vous a permis d'utiliser le tableau, l'illustration.
- La liste des tableaux et/ou des illustrations : pour les identifier et les localiser **à l'intérieur de votre travail** de recherche.

1. Les tableaux



Dans le corps de votre travail, chaque tableau :

- est mentionné dans le texte avec la mention « Tableau » entre parenthèses
- est numéroté en chiffres arabes dans son ordre d'apparition.
- si le tableau est extrait d'un document dont vous n'êtes pas l'auteur, sa référence dans le texte est suivie d'un **numéro entre crochet** renvoyant à la source intellectuelle intégrée dans la bibliographie

Blablabla (Tableau n°) [Numéro de la référence bibliographique]

Les antivitamines K inhibent également la formation d'ostéocalcine par l'os (Tableau 1) [1]

Tableau 1 : Demi-vies des facteurs de la coagulation dont la synthèse est inhibée par les AVK

Procoagulants	II	Prothrombine	T1/2
	X	Stuart	60 h
	IX	Antihémophilique	40 h
			24 h
	VII	Proconvertine	6 h
Anticoagulants	Protéine C		9 h
	Protéine S		60 h

[Retour au sommaire](#)

2. Les illustrations

Toutes les images autres que les tableaux sont considérées comme des illustrations (schémas, photographies, dessins, graphiques...). Elles :

- sont appelées dans le texte par la mention « Figure » entre parenthèse, suivie d'un chiffre arabe selon l'ordre d'apparition.
- n'ont pas de titre mais **une légende**, placée juste en dessous de celle-ci.
- si l'illustration est extraite d'un document dont vous n'êtes pas l'auteur, sa référence dans le texte est suivie d'un **numéro entre crochet** renvoyant à la source intellectuelle intégrée dans la bibliographie.

Blablabla (Figure n°) [Numéro de la référence bibliographique]

Ce cycle de réactions préserve un stock de vitamine K suffisant pour maintenir le taux de production de ces facteurs compatible avec une coagulation normale (Figure 1) [1]

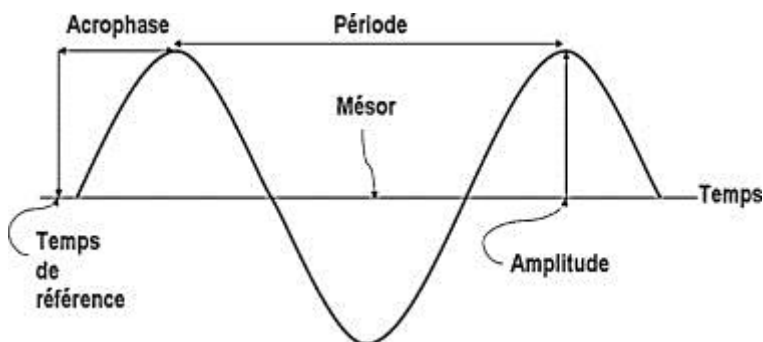


Figure 1 : Paramètres caractéristiques d'une fonction rythmique

[Retour au sommaire](#)

3. La liste des tableaux et des figures



Ces deux listes distinctes se placent en générale après la table des matières, ou entre la bibliographie et les annexes.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Données expérimentales établies chez le rat.....p. 12

Tableau 2 : Proportion d'utilisateurs d'anticoagulants pour chaque tranche d'âge.....p.25

Liste des figures

Figure 1 : Cycle de la vitamine K et mode d'action des antivitamine K(AVK).....p.14

Figure 2 : Evolution des ventes d'anticoagulants oraux (AVK, dabigatran et rivaroxaban).....p.16

4. Dans la bibliographie



La bibliographie mentionne les sources qui vous ont permis de trouver et d'utiliser les tableaux et les figures. En fonction de votre document source, vous utiliserez la norme qui convient.

1. Allain P. Médicaments modifiant la synthèse de facteurs de la coagulation [en ligne].2008[consulté le 06/03/2013]. Disponible:
<http://www.pharmacorama.com/Rubriques/Output/Coagulationa4.php>
2. Dispersyn G, Chassard D, Pain L. L'anesthésie-réanimation et les rythmes biologiques. Annales françaises d'anesthésies et de réanimation [en ligne]. 2010 Juin [consulté le 05/03/2013];29(6) :470-7. Disponible:
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0750765810002236>

[Retour au sommaire](#)